

**OBJECTIFS & COMPÉTENCES  
PROFESSIONNELLES VISÉES**

- Maîtriser l'environnement du handicap au travail.
- Mener les entretiens avec une personne en situation de handicap.
- Intégrer, accompagner la carrière, gérer les inaptitudes et maintenir dans l'emploi un travailleur en situation de handicap.
- Rédiger son plan d'actions annuel.

**CQVT\_RRH**

**2 jours - 14 heures**

INTER ou INTRA SUR-MESURE

**800 €** en inter\*

\*pour les tarifs INTRA et demandeurs d'emploi : merci de nous consulter.

**Prérequis et accessibilité**

Aucun prérequis.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter afin que nous puissions vous accompagner et vous orienter au mieux dans votre demande et vos démarches.

**Moyens pédagogiques et encadrement**

Formation dispensée en présentiel ou à distance (sur demande) par un formateur expert en qualité de vie au travail et sur la thématique de l'accueil des PSH : apports théoriques, exercices de mise en situation professionnelle.



**LIEU DE FORMATION**

à Modula Formation  
(Bordeaux / Bayonne / Limoges / La  
Rochelle) et/ou à distance



**DÉLAIS D'ACCÈS**

Variable en fonction de votre statut, du  
financeur et de notre planning inter



**SUITE DE PARCOURS**

Suggestion : Formations Efficacité au  
travail / Développement personnel & QVT



**Modalités d'évaluation :**

Avant la formation : audit des besoins et du niveau

A la fin de la formation : évaluation de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur

**Formation qualifiante** : attestation de fin de formation (appelée « certificat de réalisation »)

[www.modula-formation.com](http://www.modula-formation.com)

Contactez-nous !

05 56 44 58 68

[contact@modula-formation.com](mailto:contact@modula-formation.com)

7, avenue  
Raymond Manaud  
33520 BRUGES

### MAITRISER L'ENVIRONNEMENT DU HANDICAP EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Le handicap : de quoi parle-t-on ?
- L'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap.
- La non-discrimination et l'aménagement raisonnable.
- Mission du RH/des autres acteurs. (AGEFIPH/FIPHFP, MDPH/CDAPH, CAP EMPLOI, SAMETH, Services de Santé au Travail, CSSCT).

### RECONNAITRE LES SITUATIONS DE HANDICAP ET DEVELOPPER LES MOYENS DE COMPENSATION

- Les familles de handicap : visuel, auditif, moteur, mental, psychique, maladies invalidantes.
- Les moyens de compensation.
- Les financements.

### INTEGRER ET ACCOMPAGNER LA CARRIERE

- La relation d'aide.
- L'évaluation des compétences au regard du handicap.
- La sensibilisation du collectif de travail.

### APPLIQUER LA METHODOLOGIE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

- Repérer, signaler, qualifier.
- Prendre en charge et suivre.
- Maladies chroniques.

### MENER LES ENTRETIENS AVEC LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

- Prendre contact et se présenter en tant que Référent Handicap.
- Aborder le handicap comme un paramètre au travail.
- Communiquer sur la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé).

### REDIGER SON PLAN D'ACTIONS

- Analyser sa DOETH (déclaration handicap).
- Identifier les freins et les leviers de l'entreprise au regard de la politique handicap.
- Définir ses actions prioritaires.
- Convaincre et mobiliser les moyens et les ressources.

### EVALUATION

- Évaluation des compétences acquises intégrant des mises en situation

